



LA FEDERATION COMMUNIQUE

Groupe Doux L'urgence d'une table ronde

Le tribunal de Quimper a examiné les différentes offres de reprise du groupe Doux.

La solution présentée par Charles Doux dont la gestion calamiteuse à conduit le groupe dans une impasse, n'apporte aucune garantie quand à la pérennité de l'activité. Celle présentée par le consortium SOFIPROTEOL vise un véritable dépeçage de l'entreprise. Un grand supermarché où les volaillers viendraient faire leurs emplettes et se partager la dépouille, laissant sur le bas coté plus de 2 000 salariés (CDD et CDI) auxquels SOFIPROTEOL et les géants de la volaille indiquent le chemin de Pôle emplois.

Alors que l'entreprise a déjà perçu des dizaines de millions d'euros de financement public et que l'Etat s'apprête une nouvelle fois à délier les cordons de la bourse, l'exigence d'une mise sous tutelle par l'Etat du groupe et la tenue rapide d'une table ronde afin de débattre de l'avenir de toute la filière volaille qui serait déstabilisée par le démantèlement du groupe s'impose. Il y va de la préservation de toute une filière. La consommation de viande de volaille en France reste à un niveau élevé et les importations représente 40% de la consommation en France. Rien ne justifie que des milliers d'emplois soient sacrifiés. La CGT appelle l'ensemble des salariés Doux et de toute la filière à poursuivre la mobilisation afin de contraindre le patronat avicole et l'Etat à ouvrir une négociation portant sur l'avenir et le développement de la filière, la préservation de tous les emplois, l'amélioration des conditions de travail et de la situation sociale des salariés.

Montreuil,

Le 31 Juillet 2012